Révision: 2.3

Introduction

Dans le cadre de l'organisation de l'expo/animation 100% briques LEGO® prévue les 14 et 15 novembre 2015, à La ville Du Bois (91), cette charte détermine les dispositions relatives :

- Au thème de l'évènement,
- A la déclaration de candidature,
- A la sélection des Exposants,
- A l'activité des bénévoles,
- A la scénographie de l'évènement,
- A l'accueil des Exposants,
- Aux repas,
- A l'hébergement,
- A la sécurité,
- Au comportement.

Thème de l'évènement

Le thème de l'exposition est : A TRAVERS LE TEMPS.

L'exposition est constituée de deux parties.

Dès l'arrivée, nous proposerons aux visiteurs de voyager dans le temps en déambulant devant une succession chronologique de dioramas allant de la préhistoire à la science-fiction.

Une autre partie de l'espace accueillera d'autres présentations/animations dans ou hors thème.

Le thème n'est pas obligatoire. Les propositions hors thème seront examinées sans à priori et pourront aussi trouver leur place.

Afin de rendre le thème encore plus visuel et de créer une ambiance cohérente, le port d'un costume d'époque (Exemple : homme des cavernes, chevalier, princesse, mousquetaire, Star Wars), est vivement souhaité (mais pas obligatoire).

Les présentations ne devront pas être à tendance raciste, religieuse, ni présenter des scènes pouvant gêner et/ou troubler l'ordre public. Le Comité d'Organisation (CO) se réserve le droit de refuser une présentation ne correspondant pas à l'esprit de l'exposition.

Révision: 2.3

Déclaration de candidature (Exposant / Bénévole)

Les candidatures seront soumises au CO sous la forme d'une fiche (papier ou numérique) disponible dans l'article d'invitation à l'exposition, consultable sur le site www.freelug.org.

Sélection des Exposants

Un appel à candidature parmi les adhérents de FreeLUG et auprès des LUG sélectionnés par le CO (Cette sélection est non argumentée et non négociable) sera lancé mi-mars 2015.

Le nombre maximum d'exposants est fixé à 40.

Fin des inscriptions: 31 mai 2015.

Les candidatures seront examinées par le CO et les candidats seront avertis individuellement de la décision au plus tard courant juin. Le choix des candidats est réalisé au vu, du thème proposé, de la surface demandée et de la qualité du dossier de candidature.

La délibération du CO est non argumentée et non négociable.

En cas de défection de dernière minute, un nouvel appel à candidature pourra être lancé par le CO.

Activité des bénévoles

Les bénévoles ont pour mission d'assister le CO dans le bon déroulement du WE en prenant en charge : la pose des affiches et distribution des flyers, la mise en place des infrastructures (tables, électricité, ...), l'accueil des visiteurs (caisse), la tenue des stands d'animations et resto/buvette, la surveillance de la sortie, le rangement final ...

Ces activités pourront être partielles sur la période de préparation et/ou pendant et/ou après l'évènement. Pour ce faire, un planning sera établi par le CO où chacun choisira ses postes et créneaux horaires.

Scénographie de l'évènement

Le plan des tables et cheminements, détaillant l'implantation des dioramas et stands, est élaboré par le Coordinateur des Exposants, et validé par le CO.

Il est soumis aux exposants, et quelques ajustements pourront être réalisés.

Révision: 2.3

Les stands et dioramas seront installés selon ce plan et l'exposant s'engage à avoir terminé son installation avant l'ouverture au public. De même, il s'engage à ne pas démonter avant l'heure de fermeture de l'évènement soit 30mn après fermeture des caisses.

L'organisation fournit un point de raccordement secteur pour chaque stand qui en fait la demande. La fourniture des multiprises et nourrices pour la distribution électrique interne au stand est à la charge de l'exposant. Les éclairages locaux (sur les dioramas et stands) sont à la charge de l'exposant.

Accueil des Exposants

A son arrivée, l'exposant doit se présenter au « Point accueil des exposants ». Un badge et une brique gravée ainsi que les dernières instructions lui seront remis.

Les repas

Après sa confirmation d'inscription, l'exposant, est invité à déterminer les repas qu'il souhaite prendre pendant le WE en indiquant ces choix via un formulaire fourni par le CO.

Les repas sont servis en salle à manger. L'exposant doit présenter son badge pour être identifié selon les réservations prévues.

Une participation de 8 €/pers est demandée pour le repas du samedi soir. Ce montant pourra être révisé à la baisse en fonction des recettes visiteurs.

L'hébergement / Déplacement

Lors de l'inscription, il est demandé à l'exposant local, s'il peut héberger quelqu'un. Une liste des hébergements « chez l'habitant » sera disponible.

Il est aussi possible de dormir sur place dans l'espace Exposants/Bénévoles.

Sinon, voici les coordonnées des hôtels les plus proches :





Les frais d'hébergement ne sont pas pris en charge par l'organisation.

Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge par l'organisation.

Sécurité

Il est interdit de fumer à l'intérieur de l'ensemble du bâtiment de L'Escale.

Les extincteurs et accès aux issues de secours doivent rester dégagés de tout encombrement.

Un défibrillateur cardiaque est disponible à l'entrée de la salle d'exposition et libre d'utilisation par tous ... Seulement en cas d'urgence ;-)

L'exposant est seul responsable de la surveillance de sa présentation (diorama, stand, ...). L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration.

Les animaux ne sont pas admis dans le bâtiment.

Comportement

L'évènement doit se dérouler dans le calme et la bonne humeur. Tout esclandre ou chahut donnera lieu à une expulsion.

Aucun comportement inadapté ou irrespectueux n'est toléré.